

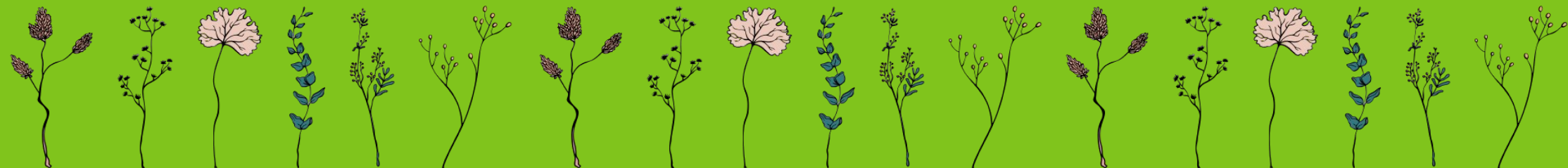


Centre Hospitalier
Vallée de la Maurienne

GRAND PROJET
2024

Jardin thérapeutique du pôle gériatrique du Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne

*Un écrin de nature pour les résidents de l'EHPAD « La Bartavelle » et de l'Unité de Soins Longue Durée
pour améliorer leur confort de vie, la mobilité, le lien, et l'éveil des sens*



*Un écrin de nature au pied du Rocheray, offrant une vue sur le Grand Châtelard
et la Chapelle Bonne Nouvelle, un lieu de calme et de repos*

Un jardin thérapeutique pour...

- Apporter du confort de vie et du bien-être aux résidents
- Créer du lien entre eux, avec leurs familles ou avec des intervenants extérieurs
- Faciliter l'accès à la nature
- Favoriser la stimulation sensorielle et cognitive
- Lutter contre les problèmes de mobilité, de retrait ou d'isolement liés à l'âge, à la maladie
- Prévenir les risques de chute

Le projet

- Réadapter le sol pour faciliter le déplacement des déambulateurs et fauteuils roulants
- Paysager le jardin, installer des bacs de jardinage à hauteur des résidents
- Permettre une activité physique en créant un parcours de marche adapté à la rééducation motrice des résidents
- Créer un espace ombragé (pergola, installation de stores)
- Impliquer les résidents, les familles, le personnel, les bénévoles dans la mise en place du projet
- Faciliter l'organisation de rencontres intergénérationnelles, avec les familles (médiation animale, repas, moments festifs)

Coût total du projet : 100 000 euros

Le pôle gériatrique du CHVM Saint-Jean-de-Maurienne :

L'EHPAD « La Bartavelle », construit en 2013, accueille 86 résidents dont 26 en Unité Spécialisée Alzheimer.

L'Unité de Soins Longue Durée, ouverte en 1997, accueille 60 personnes.



Saint-Jean-de-Maurienne

Jardin du pôle gériatrique de l'hôpital : Trimet offre 3 000 euros

Les premiers travaux du jardin du pôle gériatrique de l'hôpital pourraient être entrepris dès le printemps. Il s'agit de créer un espace agréable pour les résidents et leurs familles, mais le budget est très élevé. Le don de Trimet va contribuer à la faisabilité du projet.

Depuis que l'usine d'aluminium de Saint-Jean-de-Maurienne est passée dans le giron de Trimet, elle a adopté des usages du groupe allemand. Parmi ceux-ci, soutenir les "cadeaux d'entreprise", c'est-à-dire un peu décaisser d'envoyer, pour la nouvelle année, des objets à l'attention de ses clients et fournisseurs, et transférer le budget qui y était consacré à d'autres projets qui servent la collectivité, rappelle Loïc Maenner, directeur général de Trimet France.

Après les Restos du cœur l'an dernier, le Centre hospitalier "Vallée de la Maurienne" (CHVM) est concerné cette année. « Vous nous aviez déjà aidés en 2018 pour notre projet de musicothérapie, qui continue », se souvient Anne-Sophie Dompnier, animatrice au pôle gériatrique. C'est ce dernier qui va bénéficier des 3 000 € alloués par Trimet, pour un projet ambitieux : reconstituer un jardin accessible et utile pour les résidents de l'unité de soins de longue durée et de l'Ehpad, et leurs familles.

« C'est le seul espace de nature de l'hôpital, nous n'avons aucun projet de construction de nouveaux et souhaitons vraiment le



Loïc Maenner, directeur général de Trimet France, remet le chèque au fonds de dotation du centre hospitalier "Vallée de la Maurienne", représenté par Anne-Sophie Dompnier et Lubica Pallier (animatrices à l'Ehpad et FUSLD), Béatrice Maurin (cadre de santé), Stéfane Dignat (secrétaire général) et le Dr Marc Sammouré. Photo Le DL/FT.

préservé », assure Stéfane Dignat, secrétaire général du CHVM. Mais son sol est inégal, peu adapté à la progression de personnes dont la mobilité est affectée. « Le mobilier est usagé et disparate », complète Béatrice Maurin, cadre de santé, et les stores destinés à fournir un peu d'ombre à la belle saison sont à changer. Bref l'endroit, qui date de 1997, a besoin d'être rénové.

Premiers travaux envisagés début 2024

Le budget total de l'opération est compris dans une fourchette de 80 000 € à 100 000 €, dont 30 000 € pour le sol, qui serait réalisé dans une texture

ressemblant à celle des aires de jeux pour enfants. Mais l'hôpital, qui dispose avec le don de Trimet, via la fondation créée l'an dernier, de déjà 18 000 €, pourrait se lancer dans une première tranche dès le deuxième trimestre 2024, peut-être en commençant par le mobilier.

« Ça pourra donner des idées à d'autres donateurs », suggère Loïc Maenner, qui souligne tout l'intérêt pour le premier employeur privé de la vallée, de soutenir un projet porté par le premier employeur public, service public sont les quelque 630 salariés de l'entreprise sont aussi des usagers, dans les bons comme les mauvais moments.

de Frédéric Thiébaud

L'Info en -> Des croquis de ch en exposition



Nicolas Gilbert croquis et sculpture en exposition. Photo Le DL/FT.

La galerie "Art le couloir" attire pour quelques jours quelques croquis et sculptures de Nicolas Gilbert. Les installations racontent l'histoire de la sculpture dans le monde.

144

C'est le nombre cumulé des résidents à l'Ehpad (qui y vivent à raison de leurs problèmes d'autonomie mais qui ne présentent pas de pathologie grave) et des personnes admises en unité de soins de longue durée (soumis à des problèmes de santé qui nécessitent une prise en charge médicale permanente). Autant d'usagers potentiels du jardin, sans compter les familles qui leur rendent visite.

La presse en parle...

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

TRIMET a offert 3 000 € au CHVM

Mercredi 20 décembre, l'entreprise TRIMET France, représentée par Loïc Maenner, directeur général, a remis un chèque de 3 000 € à Stéfane Dignat, secrétaire général du Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne (CHVM) et responsable du "Fond'Hôp CHVM".

Comme chaque année, TRIMET perpétue en effet une tradition importante : soutenir localement, avec un don, une institution qui se consacre à l'aide aux personnes malades et à leurs familles, ou qui contribue à l'aide aux personnes en difficulté. Après les Restos du Cœur l'an dernier, TRIMET a décidé de contribuer cette année au projet de réaménagement et de rénovation du jardin de l'unité de soins de longue durée (USLD) du CHVM en jardin thérapeutique. Des bacs de jardinage thérapeutique sont également prévus comme le rappelait Béatrice Maurin. « L'idée est d'apporter du bien-être aux personnes âgées et surtout leur donner envie de sortir, tout en étant au contact de la nature », indiquait Stéfane Dignat. Qui plus est, c'est agréable pour les familles



Remise du chèque de 3 000 € à Loïc Maenner, directeur général de TRIMET France, en présence d'Anne-Sophie Dompnier et Lubica Pallier, animatrices des soins, Stéfane Dignat, secrétaire général CHVM, et le Dr Marc Sammouré, chef du service gynécologie-obstétrique-maternité.

d'avoir accès à cet espace lors de leur visite. Le jardin datant de 1997, il a fortement besoin d'être rénové, mais l'enveloppe globale avoisine les 100 000 € ; le sol, qui est actuellement bombé, limite les sorties : une première phase sera lancée en 2024 grâce aux dons déjà disponibles de 18 000 € et de l'actuel don de TRIMET, en commençant par le mobilier. Le sol coûtera à lui seul 30 000 €.

En s'associant à ce beau projet, TRIMET démontre une fois

de plus son ancrage territorial et son engagement dans la vie locale. « Les équipes de TRIMET France que je représente sont fières de soutenir la démarche du Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne. Le réaménagement de cet espace de vie au sein de son unité de soins de longue durée sera bénéfique aux patients, à leur famille, aux soignants, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté de la Maurienne », tenait à faire remarquer Loïc Maenner.

Éric Tournier

Le Maurienne 28/12/2023

Soutenir le projet avec le Fond'Hôp CHVM

Le Fonds de dotation « Fond'Hôp CHVM », actif depuis 2022, permet aux particuliers et aux entreprises de soutenir les projets d'amélioration de la qualité de soins et de vie à l'hôpital en effectuant un don.

- Pour les particuliers : 66 % du montant du don est déductible de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), dans la limite de 20 % du revenu imposable. *Par exemple, un don de 200€ représente une réduction d'impôt de 132€ et ne coûte donc que 68€.*
- Pour les entreprises : 60 % du montant du don est déductible de l'impôt sur les sociétés (IS), dans la limite de 20 000 € (ou de 5 ‰ du Chiffre d'Affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé). L'éventuel excédent peut faire l'objet d'un report au titre des cinq exercices suivants. *Par exemple, un don de 1 000€ représente une réduction d'impôt de 600€, et ne coûte donc que 400€.*

Faire un don permettant de soutenir ce projet ?

contactez Stefane Dignat, Secrétaire général du CHVM, Responsable du Fond'Hôp CHVM

fondhop.chvm@chvm.fr

ou envoyez directement votre chèque à l'ordre de « Fond'Hôp CHVM » à

Stefane Dignat

Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne

179 rue du Docteur Grange, CS 20113, 73302 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex

Les premiers
donateurs du Jardin thérapeutique

Entreprises

TRIMET FRANCE

EDF HYDRO JURA MAURIENNE

MIIG MAINTENANCE

Particuliers

Mme R.

M. et Mme G. Henry

Toutes les infos et le bulletin de soutien
à télécharger en fashant ce code

